



Programme référent santé et sécurité initiale 5J

Objectifs opérationnels :

Cette formation doit permettre aux représentants Référent santé et sécurité d'assurer efficacement leurs missions, en acquérant les connaissances indispensables.
 Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité à analyser les conditions de travail.

Cette formation doit aussi permettre à chaque membre d'acquérir les compétences de bases de la prévention des risques, notamment :

- Savoir situer son rôle en tant qu'acteur Santé et Sécurité au Travail par rapport aux autres acteurs
- Appliquer les outils de repérage des risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (*a posteriori*) ou possibles (*a priori*)
- Distinguer le travail prescrit du travail réel
- Être force de propositions de mesures de prévention des risques professionnels
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise (amélioration continue)
- Promouvoir la prévention des risques auprès des salariés

Public concerné :

Formation à destination des personnes désignées référent en santé et sécurité au travail permettant de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels conformément à l'article L4644-1 du Code du Travail.

Prérequis particulier : aucun

Durée : 5 jours possibilité 2 jours en distanciel et 3 jours en présentiel

Effectif : mini 1 personne jusqu'à 10 maxi

Maintien des connaissances :

Recyclage tous les 4 ans

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés, discussions, travail en groupes ou individuel, exercices pratiques, travail inter session possible

Validation et Evaluation :

Qcm d'entrée et de sortie

Attestation de formation

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08
 Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon planning

Référent administratif :

Estelle CUNY Tel 06 21 33 32 08

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

PROGRAMME

Les 2 premiers jours sont en distanciel et les 3 derniers en présentiel

1/ Présentation de la formation

2/ Rôles et missions du Référent Sécurité – Personne désignée compétente en SSCT
 . Le cadre réglementaire du référent en santé et sécurité au travail
 . Le rôle, les missions
 . La veille réglementaire

3/ Définitions : Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Statistiques nationales et statistiques de la structure des stagiaires / Enjeux de la sécurité / Prévention

4/ Les Acteurs (internes et externes) de la Prévention

5/ Les Responsabilités

6/ La réglementation : les différentes sources de droit, les principes généraux de prévention

7/ Les registres et documents de prévention / Le registre en santé et sécurité au travail / Le registre de signalement de dangers graves et imminents / La fiche de risque professionnel / Le rapport annuel d'activité du médecin / Le rapport annuel de prévention / Le programme annuel de prévention / les différents droits d'alerte

8/ Les obligations en matière de formation sécurité et de contrôles réglementaires / Notions générales et champs d'application / Les différentes formations en santé et sécurité au travail / Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

9/ Définitions / introduction au Document Unique d'Evaluation des risques : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques / Management des Risques Professionnels et Document Unique, comment l'intégrer à une démarche participative

10/ Identification des unités de travail

11/ Analyse de l'exposition du personnel aux dangers et prise en compte des mesures préventives existantes, Identification des dangers. Critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident. Choix de la méthode d'évaluation des risques

12/ Intégrer les Risques Psychosociaux au Document Unique

13/ Elaboration d'un plan d'actions, suivi du plan d'actions
 Incidence sur la sécurité, la santé et les conditions de travail.
 Exemple de bonnes pratiques.

14/ L'analyse des Accidents du Travail (l'arbre des causes) et analyse d'un événement lié aux risques psychosociaux

15/ Le plan de prévention et le protocole de sécurité

16/ La Qualité de Vie au Travail

17/ La prévention des risques liés à l'activité physique, l'analyse de poste en ergonomie et l'élaboration d'un plan d'actions

18/ Evaluation du stage

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.